

# Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -  
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -  
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint  
Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/189 

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 16 décembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 10 décembre 2024

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Marc Giraud, Jean-Pierre Athenoux.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit.

**Pouvoirs** : Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Ménéghin Caprio à Caroline Fiorucci, Gilles Cleret à David Piccarretta, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Freddy Riotton à Hélène Rossi,

Votants : 38 Pour : 38

## OBJET : SOUTIEN AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ALTEBIKE

En complément de l'appel à projet annuel du service économie, le service tourisme de la Communauté de Communes du Trièves a souhaité proposer cette année une aide spécifique à destination des entreprises du secteur du tourisme pour soutenir des projets de développements économiques locaux.

A ce titre, il est proposé de financer deux projets à hauteur de 4 000 € chacun, dont l'entreprise Altebike

L'entreprise Altebike propose depuis 2 ans des activités autour du vélo : encadrement de séjours, de sorties ponctuelles, de location de matériel au Col de l'Arzelier dans un local communal.

L'entreprise gérée par deux associés porte un projet de développement intitulé Trièves à la carte.

Ce projet vise à ancrer durablement l'approche proposée par Altebike dans le slow tourisme à travers plusieurs axes :

- Un cheminement complet en mobilités bas carbone
- De nouvelles expériences à vélo
- Un lieu d'accueil hybride en pleine nature mixant services, informations et valorisation des mobilités douces à travers l'usage du vélo
- Créer du lien et des passerelles. Sur place, l'attention particulière portée aux visiteurs sera réfléchiée pour valoriser les démarches slow tourisme.
- Les espaces extérieurs seront aménagés afin de favoriser les échanges et le partage plutôt que la consommation.

Ce projet est également financé par l'ADEME à hauteur de 28 416,50 €.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer cette subvention de 4 000 € à l'entreprise Altebike. Cette subvention forfaitaire sera imputée au budget tourisme au compte 65 748 : subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé (soutien aux projets économiques locaux).

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le soutien au projet de développement de l'entreprise « Altebike », à hauteur de 4000 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

**Fait à Saint Martin de Clelles, le 16 décembre 2024**

**Le Président**

**Jérôme FAUCONNIER**



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

18/12/24

et de sa publication le

18/12/24